



Waremmes, 5 mai 2017

Opération de Développement Rural de Braives Compte rendu des 3 réunions de la Commission Locale de Développement Rural des 18 avril, 27 avril et 4 mai 2017
--

Pour l'ensemble des 3 réunions ici rendues compte, Vincent Legrand de la FRW a précisé quels étaient les objectifs :

Nous sommes en phase de rédaction du PCDR. L'objectif est de terminer la rédaction de ce PCDR fin 2017. La CLDR devrait donc présenter le résultat de son travail fin de cette année au conseil communal pour un vote. Le PCDR pourrait alors être défendu auprès des instances régionales début 2018.

Afin de permettre à l'auteur de terminer la rédaction de ce programme, les fiches projets des lots 1 et 2 doivent encore être nourries par la CLDR. Les membres ont tous reçus à l'avance les fiches projets à relire afin de permettre l'expression lors de ces 3 CLDR des dernières propositions d'amélioration. Les fiches projets du lot 3 sont aujourd'hui considérées comme suffisamment développées.

Courant Juin, des contacts avec la DGO3 (SPW responsable du Développement rural) seront pris afin de voir les conditions d'éligibilité aux subventions. Les remarques de la région wallonne amèneront sans doute quelques modifications mais pas sur le fond.

Il est donc important à ce stade de comprendre le contenu des fiches projets et de les valider.

Quelques consignes sont proposées :

1. On ne remet pas en question l'existence de la fiche projet
2. On ne remet pas en question l'ordre décidé lors de la priorisation
3. On pense « AMELIORATION »
4. On se concentre sur les fiches des lots 1 et 2

La suite reprend les commentaires et propositions qui ont été faites lors des 3 groupes de travail de la CLDR.

Compte rendu du 18/04/2017 : Enjeux « Braives, Commune zéro Carbone » et « Braives + 100 emplois »

Présences :

Membres de la CLDR : Christian De Cock Edgard Docquier René-Fernand Dufour Valérie Fohn Pol Guillaume Lucien Haudestaine Nadine Heine Jean Marie Tomballe Marc Van den Broeck	Pour la Commune : Vincent Germeau, ADL Nathalie Dethy, conseillère en énergie Pour la FRW : Vincent Legrand, agent de développement
---	---

Excusés :

Membres de la CLDR : Jacques Dantinne Edmée Lambert François Tribolet	
---	--

Enjeu : Braives, Commune zéro Carbone :

Intitulé du projet	Commentaires, ajouts, propositions :
Lot 1 : Création d'un réseau voies lentes	Le travail de la CLDR a été de repreciser les tracés à aménager dans le cadre de ce réseau (voir 2 vues aériennes en annexe). Les propositions doivent bien sûr être vérifiées par une visite de terrain. Dans ces vues, les tronçons en rouge demandent des aménagements spécifiques pour que la cohabitation vélo, piétons et véhicules motorisés soient sécurisées : voie séparée protégée par un élément rectiligne ou un aménagement de voirie mixte sur l'ensemble de la largeur réduisant fortement le pouvoir de l'auto comme ci-dessous : Les tronçons en orange sont des voiries déjà protégées du trafic motorisé mais qui demandent des aménagements en dur du revêtement. Le tronçon en bleu est un chemin disparu mais qui existe toujours juridiquement. Il faut donc le recréer de toute pièce. Enfin, les tronçons verts ne demandent aucun aménagement particulier et répondent aux caractéristiques d'un Ravel. Il y a 2 réseaux à créer (possibilité de scinder le projet global pour des raisons de subventionnement et de coût) : 1 – « Est » qui va de Tourinne vers le RAVeL en passant par Braives et Latinne. 1 autre – « Ouest » va de Ciplet vers le Ravel en créant une branche vers Ville et une autre vers Avennes. Une connection Ville - Avennes est également proposée par le Velupont. Pour le tronçon Ciplet – Avennes par l'entre 2 saisons, ce tronçon intéressant sur le plan touristique ou de loisir n'est pas prioritaire.

	Un autre tronçon pourrait aussi être repris au Nord de l'entité entre Avennes et Braives via la rue de la chapelle – rue de la Tombe – rue du Bois. Il n'est pas prioritaire. Il a été exprimé l'importance d'aménager aussi les voiries à l'intérieur des villages. OK pour des liaisons d'un village à l'autre mais il faut poursuivre si on veut que les parents laissent leurs enfants se rendre jusqu'à l'école par exemple. C'est pourquoi les tronçons en rouge doivent aussi être présents dans les centres de village pour rejoindre les points centraux : écoles, administrations, commerces, maisons de village et centres de sport. On privilégie dans cette fiche le déplacement lent (principalement cyclo) quotidien. Si des utilisations de loisirs ou touristiques en profitent, tant mieux ! Là où des boucles sont possibles, cela favorisera aussi les déplacements « loisirs » et « touristiques ». Sur la branche « Est », 2 traversées de nationale sont prévues ainsi qu'un aménagement parallèle à la nationale des établissements Brichard au Delhaize. Ces aspects devront se retrouver dans la fiche « entrée de Braives » qu'il faudra négocier avec le SPW – DGO1. L'utilisation de la chaussée romaine n'est pas sollicitée tant que la région wallonne ne prévoit pas une piste cyclable en site propre tout au long de cette nationale. Un développement touristique futur de cette voirie patrimoniale sera peut-être un jour un projet régional ??? La question de l'éclairage public a été posée. Il n'y a pas réellement de demande sur ces circuits de voies lentes. Il a même été proposé dans le cadre de la fiche sur les énergies, de voir dans quelle mesure, l'éclairage public sur certains tronçons « campagnards » ne pouvait pas disparaître ... La CLDR ne s'est pas positionnée sur ce point. Une fois le réseau réalisé, des points particuliers pourraient être définis pour recevoir un éclairage public. Concernant le balisage, il faudra être attentif aux différents projets actuellement en cours dans la région. La tendance est ici plutôt de laisser le projet points nœuds (projet GAL et Europe métropole) s'imposer en termes de balisage. Les locaux ne devraient pas être préoccupés par ces aspects connaissant les différents chemins possibles. Vu l'importance que prend Hosdent, il est aussi proposé de connecter ce pôle de développement avec le Ravel par la rue de la Rochette ce qui demande aussi des aménagements sur la voirie. Lors de cette discussion, il est apparu que certains chemins légalement toujours présents avaient disparu de la carte. Exemple pour le tronçon rue des belles dames de Latinne vers les anciennes porcheries de la rue du Tragot. Un autre tronçon a fait l'objet d'une proposition de conservation car particulièrement intéressant en terme de balade et de boucle possible : il s'agit du chemin qui va de Fumal à Ville en Hesbaye en passant par le Tumulus (rue Hougnee jusqu'à la Ferme de Jean Marie Maréchal) Le porteur de projet est la Commune
Lot 1 : Réalisation d'un audit thermographique	Si ce n'est des remarques sur le coût qui paraît exorbitant par rapport à l'achat d'une caméra thermo sensible et à l'engagement d'une personne pour sensibiliser ou faire des analyse de cas, le projet n'est pas remis en question. Vu la technicité du contenu de la fiche, la procédure à suivre est la bonne. Quant à l'utilisation des résultats, des liens avec la fiche « Programme d'action pour l'amélioration énergétique » doivent bien sûr être faits. La CLDR insiste sur les actions à mener afin de toucher réellement un maximum de ménages et tout faire en sorte

	pour que des suites soient assurées quant à l'accompagnement des ménages et plus encore pour des ménages en situation difficile. Le CPAS devrait être associé aux démarches postérieures aux résultats. La conseillère en Energie informe que des actions de type « visite à domicile » vont démarrer sur la commune. Afin de diminuer le coût collectif de cet investissement, il est proposé 1. De vérifier l'éligibilité de la dépense pour obtenir des subventions du DR 2. De voir dans quelle mesure, l'investissement peut être réalisé à plus grande échelle via un projet transcommunal avec des communes voisines (Wanze, Villers, Héron, Burdinne, Hannut ???) Le porteur de projet est Nathalie Dethy.
Lot 1 : Programme d'actions pour l'amélioration énergétique	Concernant ce programme d'actions, Vincent Legrand explique que la Commune est engagée dans un programme « POLLEC » et ayant signé la convention des maires, a déjà de nombreuses actions à son actif. Il est proposé de travailler sur l'éclairage public. La Commune a déjà diminué sur certains spots (églises) les heures d'éclairage. Il est proposé d'aller plus loin encore. Les citoyens pourraient faire des propositions de zones où le besoin en éclairage public n'est pas ou plus nécessaire ou si on peut encore diminuer les heures d'éclairage, voire la puissance ou le nombre de points lumineux. Un membre de la CLDR se propose de se renseigner sur les possibles actions qu'une commune peut entamer sur le sujet. Pour information, RESA va refaire une étude sur de nouveaux investissements en ampoules à basse consommation sur l'entité. Les objectifs ne peuvent être atteints sans le concours des autres acteurs : citoyens, entreprises, ... C'est pourquoi ce programme d'actions est important. Concernant les véhicules électriques, le territoire doit se doter d'une capacité de recharge ou d'échanges de batteries afin de favoriser l'acquisition par les privés de véhicules de ce type. Afin de mobiliser les citoyens sur les objectifs de la convention des maires, il est proposé de créer un comité d'accompagnement à ce programme POLLEC dans lequel seraient présents des citoyens intéressés. Le porteur de cette fiche est la Commune à travers la conseillère en énergie Nathalie Dethy.
Lot 2 : Sensibilisation des Braivois au « zéro déchet »	Vincent Legrand annonce que la commune a répondu à un appel à projet de la Région wallonne. Si la commune est retenue, cette fiche pourrait passer en lot 1, voire lot 0. Une personne pourrait alors être engagée pour entamer certaines des actions décrites dans la fiche projet. Le nombre de Kilos de référence dans la fiche projet est pour 2015 de 89 Kg de déchets résiduels et non de 211 Kg au total. Il est proposé de travailler aussi sur des actions dans les écoles et autres collectivités. Le porteur de projet est Valérie Pinel (Conseillère en Environnement)
Lot 2 : Production d'énergie à partir de ressources naturelles de Braives	Vincent Legrand explique que cette fiche ne décrit pas assez ce que l'on souhaite mais décrit plutôt l'état de la question sur les différentes filières. Il faut donc faire des choix en sachant que cette fiche devrait s'activer d'ici 6 ans au plus tard. Il est proposé de garder comme énergies potentiellement développables sur le territoire dans les 6 ans : L'énergie solaire à travers 2 pistes : 1. Le photovoltaïque à grande échelle (toitures de PME et exploitations agricoles) > 10 KVA

	2. Le solaire thermique à favoriser auprès du grand public L'énergie à base de saule (biomasse) via entre autres les études de filières du développement du saule dans le cadre du GAL et enfin l'hydroélectricité si l'étude en cours à Hosdent était positive. Il est rappelé l'intérêt d'une centrale d'achat citoyenne même si cette action doit se retrouver dans la fiche sur les actions pour l'amélioration énergétique. Concernant l'éolien, un consensus n'est pas dégagé vu les positions assez antagonistes entre les membres de la CLDR ; d'aucuns défendant l'interdiction de mats éoliens sur le territoire du Parc, d'autres en poussant les territoires « laboratoires » des parcs naturels à accepter les éoliennes sur leur territoire. Les avancées technologiques en la matière (mat plus petit, éoliennes plus rentables, ...) permettront peut-être à terme de développer cette énergie renouvelable sur le territoire. Il est demandé de corriger la FP : p 4., Figure 2 (photo du moulin de Velupont à Ville en Hesbaye et non à Avennes.) Le porteur de cette fiche projet est Nathalie Dethy

Les fiches projet sont validées avec les différents commentaires repris ci-dessus.

Enjeu : Braives, Commune + 100 emplois :

Aménagement de Halles sur le site de l'ancienne gare de Braives	Vincent Germeau de l'ADL donne les dernières informations sur le dossier. Actuellement, les protagonistes (communes + 3 producteurs) recherchent la meilleure structure juridique afin de ne pas devoir payer une TVA sur le projet. La TVA n'est pas éligible au financement du projet. La CLDR propose de développer en plus sur le site : Le secteur horticole – saule Vente de glaces – crêpes (acteur du tourisme) Pol Guillaume propose aux membres de passer par le village de Deigné (Aywaille) où existe une infrastructure de ce type sur la place du village (voir photo ci-dessous)  Le porteur de projet est la commune et ses 3 associés privés + l'ADL
---	---

Création de nouvelles attractions touristiques durables

2 idées nouvelles sont proposées :

Création d'un espace de baignade sous forme d'étang naturel en bordure de Mehaigne (Thier des broux à hauteur de la fontaine de la rainette)

En prenant l'eau de la Mehaigne en amont et la rejetant en aval...

Cet endroit bénéficierait également aux occupants du Gîte de Hosdent et à tous les habitants, dont les jeunes de l'entité.



Fabriquer une tyrolienne du Ravel vers le Thier des broux (le futur espace de baignade)

Valorisation plus importante de la forge de Pitet.

Le Symposium du saule prévu dans le cadre du développement du saule avec le GAL Leader pourrait aussi avoir un volet développement touristique.

Vincent Legrand rappelle que dans cette fiche projet, des idées sont proposées mais pas de porteurs. Il faudra donc y réfléchir encore pour sensibiliser certains acteurs comme la MMER à porter certains projets de développement touristique.

Les porteurs de projet seront différents selon les projets :

La MMER est identifiée pour le camping sur le thème du saule

Vincent Legrand rencontrera le CA de la MMER à ce sujet.

Amélioration de la signalisation des infrastructures touristiques	Quelques principes : Trop d'info tue l'info Il faut réduire au maximum les panneaux et les poteaux Il faut faire des liens avec le Ravel (seul lieu où le nombre de touristes est significatif) Il ne faut pas oublier que des panneaux points nœuds vont venir s'ajouter, il faut en profiter. Il faut faire le lien avec « Braives numérique » Le porteur de projet est l'ADL

Les fiches projets sont validées.

Compte rendu du 27/04/2017 : Enjeux « Braives, Commune connectée »

Présences :

Membres de la CLDR : Christian De Cock Valérie Fohn Pol Guillaume François Tribolet Marc Van den Broeck Joëlle Widart Luc Dewez	Pour la Commune : Cécile Bataille, Echevine Stephane Rocour, Echevin Vincent Germeau, ADL Gaëtan Oger, service informatique de la Commune Pour le centre culturel Braives-Burdinne : Ludivine Bourgeois Pour la FRW : Vincent Legrand, agent de développement
---	--

Excusées :

Membres de la CLDR : Edmée Lambert Nadine Heine Cécile Schalenbourg	
---	--

Avant d'entamer la lecture vivante des différentes fiches projet, la CLDR a insisté sur une plus grande communication vers la population des travaux de la CLDR. Ceci pose la question d'un retour à la population qui pourrait être organisé une fois les fiches projet précisées. Ce serait aussi l'occasion de redynamiser la CLDR par un appel à nouvelles candidatures. Vincent Legrand propose que ce point soit débattu lors d'une prochaine CLDR sur le sujet. Dans l'attente les projets ne sont pas encore officiellement acceptés par le CLDR et la Commune. On ne peut donc pas communiquer dessus.

Intitulé du projet	Commentaires, ajouts, propositions :
Lot 1 : Lien entre agriculteurs et non agriculteurs	Cette fiche projet a donné lieu à de nombreux échanges. Une des faiblesses de cette fiche projet est le manque de porteur de projet. Beaucoup de partenaires sont pressentis : Le Parc Naturel, Le GAL, Angelo Proto engagé par la Commune pour réfléchir aux impacts des techniques agricoles sur la qualité des terres, le centre culturel et la Commune. Le seul acteur à proposer un portage d'actions actuellement est le centre culturel à travers son projet : « regards croisés sur l'agriculture » (voir dernier bulletin du centre culturel) Dans le cadre du nouveau décret sur la reconnaissance des centres culturels, l'axe éducation permanente doit être particulièrement développé. La méthodologie pour rédiger le nouveau plan quinquennal est plus ou moins imposée. Le Centre culturel a fait un choix de départ de travailler sur les enjeux que représentent le monde agricole et la Jeunesse. C'est pourquoi, le centre culturel a déjà lancé certaines actions pour mettre en évidence des témoignages d'agriculteurs. La question du portage de cette fiche par le centre culturel est posée voire proposée. Ludivine Bourgeois du centre culturel fera le retour auprès de sa responsable Emma Cudin. Le Bourgmestre en parlera à la Présidente. L'objectif de cette fiche est bien de recréer du lien entre les habitants de Braives et le monde agricole, qu'il soit agriculteur bio, traditionnel, maraîcher, éleveur, producteurs ou non, ... Si l'objectif généreux est bien validé, les actions proposées ne paraissent pas vraiment répondre de manière efficace à l'objectif. Par exemple, les journées « fermes portes ouvertes » sont certes une bonne idée, mais encore une fois, c'est à l'agriculteur de faire les premiers pas. Les JFO sont une initiative régionale, Agricharme est une possibilité offerte par la Province. Rien

n'empêche de réaliser des actions propres à Braives. Attention comme dit plus haut à demander encore plus de boulot aux agriculteurs en leur demandant d'organiser des activités. Il pourrait y avoir des événements où les agriculteurs ne devraient rien faire. On le ferait juste pour dire merci ! Il faudrait pouvoir exprimer une sorte de gratitude envers nos agriculteurs qui nous permettent de vivre dans un cadre de vie de qualité.

Cette fiche, comme plusieurs dans ce PCDR, est une fiche qui peut être activée tout au long du PCDR. C'est une fiche qui pourrait vivre par la création d'une « commission mixte citoyens - agriculteurs » afin de suivre, dynamiser, proposer et activer des projets. Le centre culturel pourrait en être l'animateur tout au long des années qui viennent.

Le centre culturel réfléchit à la programmation d'une pièce de théâtre sur le sujet : « nourrir l'humanité, c'est un métier ». Le sujet : Une société qui laisse disparaître ses agriculteurs, n'est-ce pas une société malade ? Pour comprendre le déclin de l'agriculture familiale, deux acteurs, dont un fils d'agriculteur, ont entrepris un projet de théâtre documentaire.

Ce serait l'occasion de parler de la fiche projet avec d'autres personnes et des agriculteurs.

Retisser du lien passera aussi par une relation producteur-consommateur. Il y a une forte demande dans ce créneau. Il s'agit de faire savoir qu'on peut encore entrer dans certaines fermes pour y acheter certains produits.

Même s'il est grand temps de pacifier les relations entre agriculteurs et habitants des communes rurales, la crainte partagée de l'usage des produits phyto reste un point d'achoppement dans les relations. Les agriculteurs ont aussi la volonté d'expliquer et rassurer sur l'usage de ces produits. Des conférences sur le sujet seraient intéressantes.

L'idée de témoignages d'agriculteurs est un point de départ intéressant. Certains proposent d'utiliser les supports « expo photos » installés tout au long du Ravel pour faire vivre ces témoignages.

Le site communal pourrait mettre plus en avant les activités agricoles comme les informations sur l'agro-écologie.

Le Parc naturel via une fiche projet Leader (GAL Burdinale Mehaigne) compte aussi créer du lien avec le monde agricole au sujet de la biodiversité et les activités agricoles. Il s'agit de ne pas envoyer plusieurs fois des personnes chez les agriculteurs avec chaque fois des demandes de participation. Il serait intéressant de se concerter entre acteurs voulant toucher les agriculteurs.

Monsieur Rocour pense qu'il serait intéressant pour nos jeunes de réintroduire des contrats de travail « étudiants » dans les exploitations agricoles. Il faudrait peut-être prévoir des incitants à cette pratique.

	
Lot 2 : Création d'une maison multiservices à Ciplet	Une consultation villageoise a été organisée le 20 mars dernier afin d'entendre les villageois sur leurs besoins en la matière. Ce qui ressort de cette consultation c'est que derrière cet intitulé, il y a 2 projets distincts : 1. Le projet d'une maison de village à créer plus grande, plus moderne afin d'accompagner le développement d'un des plus gros villages de l'entité. De nouvelles activités doivent pouvoir se développer. 2. Une réflexion au sein de l'entité doit avoir lieu sur l'hébergement de toute une série de services, d'activités permanentes pour accompagner le développement du grand Braives, comme : - le repassage « titres services » - Un espace « seniors » - Un espace « jeunes » pour le développement de la MJ qui est en demande de reconnaissance - espaces de stockage de matériels - autres besoins éventuels ... Un logement sur place n'est pas souhaité sauf éventuellement le besoin d'un concierge. 2 fiches projet pourraient donc être proposées suivant les choix budgétaires, architecturaux et/ou de localisation. Des réflexions avec le collège devront encore se faire sur ce point. La solution de la démolition – reconstruction d'un bâtiment moderne est proposée. Lors de la consultation villageoise, les avis étaient partagés mais pas contraires à cette option. Il est prévu de retourner auprès des Cipletois avec quelques esquisses du projet. Les abords seront aussi réaménagés simplement en gardant une vocation de polyvalence des lieux : activités, stationnement, ... Le besoin de places de stationnement est important, il faudra sans doute trouver un accord avec l'école fondamentale de la Fédération Wallonie Bruxelles de Ciplet qui se trouve juste en face. Cette fiche sera bien sûr en lien avec la fiche projet de réaménagement du centre de Ciplet qui reprend l'ensemble de la rue de void dans le périmètre d'intervention. L'intégration des énergies renouvelables, la récupération des eaux seront intégrées dans le projet. Une bonne isolation acoustique est proposée pour permettre des concerts et spectacles et apporter le moins de nuisances possibles aux riverains.

	Le centre culturel a émis également des souhaits en matière du nombre de personnes qu'on pourrait accueillir (certains spectacles programmés ne sont pas rentables car les salles actuelles disponibles sont trop petites. Le centre culturel demande en tout cas d'être associé à la réflexion sur cette future infrastructure. La question de l'installation d'une scène avec coulisses et/ou gradins a été évoquée. M. Legrand rappelant que certaines dépenses ne peuvent être éligibles au budget du Développement Rural car typiquement relevant de la Fédération Wallonie Bruxelles. Des possibilités d'occultation sont également demandées. Des propositions visant à garder la possibilité d'acquérir la salle « le troubadour » de Latinne ont été également évoquées. A mettre éventuellement en lot 3 en vue d'une opportunité qui se manifesterait. Ceci sera proposé au Collège. Le porteur de projet est la commune
Lot 1 : Réalisation d'un programme de soutien logistique et matériel au monde associatif	Si l'objectif de mutualisation est clairement identifié, la fiche projet propose de réaliser une enquête auprès des associations pour connaître à la fois leurs avoirs (matériel à partager et à quelles conditions) et leurs besoins en matière de matériel manquant et de soutien logistique. Les résultats de l'enquête devraient permettre de mettre en évidence les manques en matériel et proposer éventuellement des achats groupés. La problématique du stockage a également été évoquée : - des espaces de stockage à créer dans les maisons de village communales déjà existantes sont proposés - un espace central pour du gros matériel avec possibilité de portage et transport jusqu'aux lieux d'activités est aussi proposé. Enfin la communication et la gestion des comités restent une difficulté et un coût pour les associations. Des achats groupés d'espaces publicitaires pourraient être envisagés. La recherche de nouveaux bénévoles pourrait passer par l'organisation d'une journée des associations. A la fois pour réaliser cette enquête, la CLDR propose que le centre culturel joue un rôle central dans cette fiche projet. Cette compétence de soutien aux associations est d'ailleurs dans leurs missions. Il est donc proposé que le CCBB soit le porteur de projet de cette fiche projet.

Ludivine Bourgeois émet des réserves à cette demande car les moyens du CCBB ne sont pas importants. Elle en parlera également à sa responsable. Elle souligne que déjà maintenant, le Centre Culturel Braives Burdinne travaille sur cet objectif. C'est déjà une charge assez lourde en moyen humain et financier. La Commune questionnera le CA du CCBB sur ce point.



Lot 2 : Réalisation d'un programme d'ancrage local des jeunes (12-26 ans)



Le projet consiste à faire reconnaître la Maison des Jeunes par la Fédération Wallonie Bruxelles. Ce dispositif devrait répondre à la problématique de la perte de lien avec le territoire des enfants qui partent à l'école secondaire. Un accent doit continuer à être mis sur les enfants de la 5^{ème} primaire aux premières années secondaires. Ceci représente d'ailleurs le vivier des Maisons des jeunes. Des activités avec toutes les 6^{èmes} primaires seront proposées par la MJ. Actuellement 75 jeunes sont inscrits à la MJ ce qui est d'après les informations reçues de la FWB, déjà un très bon nombre. L'organisation d'une grande journée ou WE de la jeunesse annuel avec cet objectif est réprécisé (par exemple au Moulin de Hosdent)

Actuellement, le CCBB en partenariat avec la MJ et la MMER a également inscrit la jeunesse comme étant un enjeu pour l'avenir. Des actions sont actuellement en cours sur ce sujet.

La fiche ne mentionne pas des besoins en locaux. Il serait intéressant de profiter de l'ODR pour y réfléchir.

	Le porteur de la fiche projet est la Maison des jeunes.
Lot 2 : Braives commune numérique	Le nom de cette fiche fait penser à un objectif fort ambitieux par rapport aux actions décrites dans la fiche : La description du projet fait plutôt penser à la création d'un EPN (Espace public numérique) en élargissant quelque peu à l'usage des objets connectés et à l'animation de réseaux sociaux. Un membre CLDR rappelle la problématique d'une couverture numérique insatisfaisante sur une partie du territoire. Le Bourgmestre répond que Proximus, à travers un projet fédéral, étudie la question et devrait trouver une solution technique. Cécile bataille pense que cette fiche projet peut avoir un lien avec un projet du GT « patrimoine » sur la création d'une bibliothèque virtuelle. L'aspect intergénérationnel est important : lien avec la Maison de jeunes, le CCCA, ... La question des locaux et du matériel pourrait être résolue par une plus grande utilisation des locaux « équipés » des écoles communales. L'idée du GT Patrimoine de créer une bibliothèque « virtuelle » pourrait aussi trouver un soutien à travers cette fiche projet. Si des locaux supplémentaires devaient être nécessaires, l'ODR peut en proposer... A voir avec le Collège. Le porteur de ce projet est la Commune (ADL + Gaëtan OGER)
Lot 2 : Création d'une maison communautaire à Ciplet	Deux aspects dans ce projet : Les locaux et les porteurs Au départ imaginé à Ciplet car une maison de repos est présente à Ciplet. Ce projet pourrait se faire ailleurs qu'à Ciplet. D'autant plus que les Cipletois sont avant tout demandeurs d'une maison de village. D'autre part, n'ayant pas de porteur, il est proposé que la fiche redescende en lot 3. Une discussion avec le CCCA sera prévue pour voir quel est leur point de vue sur ce projet et quel rôle il pourrait jouer. Porteur du projet : Commune pour le local éventuel ? pour le reste.

La Commune a prévu de laisser en lot 3 une maison rurale ou de village à Tourinne. Même si il est prévu déjà maintenant l'installation d'une petite infrastructure d'appui à la vie socio-collective du village.

Les fiches projet sont validées avec les différents commentaires repris ci-dessus.

Compte rendu du 04/05/2017 : Enjeux « Braives, Commune du Saule »

Présences :

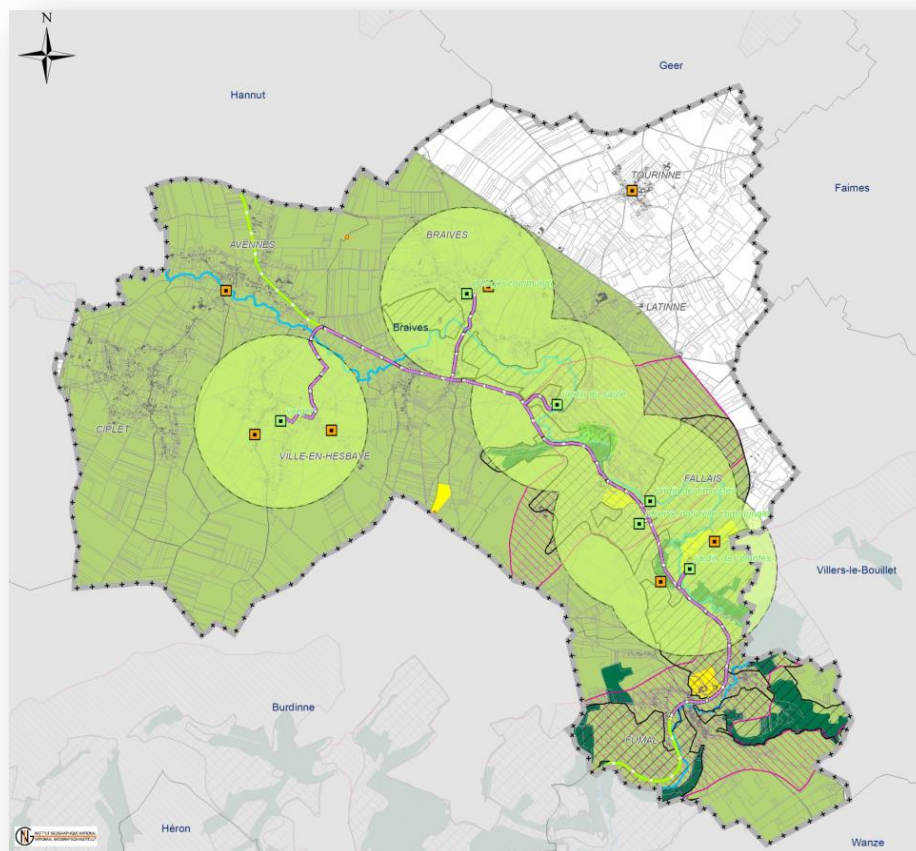
Membres de la CLDR : Christian De Cock Pol Guillaume Nadine Heine Pierre Yves Lenoir Marc Van den Broeck	Pour la Commune : Nathalie Bouvy, ADL Angelo Proto, agro-écologiste Pour le Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Maehaigne : Sébastien Leunen Amandine Degen Pour la MMER : Françoise Hogge Pour la FRW : Vincent Legrand, agent de développement
--	---

Excusés :

Membres de la CLDR : Gaëtan De Plaen Frédéric Hanut Edmée Lambert	Pour la Commune : Vincent Germeau, ADL
---	--

Intitulé du projet	Commentaires, ajouts, propositions :
Lot 1 : Création d'un réseau de jardins thématiques, didactiques et conviviaux	Concernant cette fiche projet, le porteur n'est pas vraiment identifié. C'est une fiche projet qui prendra le temps des 10 ans de programmation et qui demande de l'investissement des citoyens. L'idée est de partir de l'existant et de ce qui se fait déjà. Les propriétaires des jardins publics suivants sont concernés au premier chef et devrait constituer le premier acteur de cette

	fiche projet. Il s'agit des jardins décrits dans la fiche. Pour l'espace de la quiétude géré par le PCDN et le verger de la Motte géré par le PNBM, ces zones sont pour Sébastien Leunen agent au Parc, plutôt des réserves naturelles que des jardins. Des visites peuvent être organisées mais les jardins ne doivent pas devenir « ouverts au public » Pour la quiétude, Pierre Yves Lenoir trouve que l'endroit est intéressant pour former les personnes à l'entretien de prés de fauche et/ou prairies fleuries. En ce qui concerne la réalisation d'une charte, il ne faut pas en prévoir de nouvelle. Actuellement, une charte « Api jardin » fonctionne déjà sur le PNBM donc sur le territoire de Braives. Une grosse partie de la fiche projet est déjà en cours. Vincent Legrand rencontrera le PNBM pour en savoir un peu plus et rendre cette fiche projet plus concrète. L'idée est d'accentuer le partenariat déjà existant qui est actuellement composé de : La Commune (PCDN), le CPAS, l'asbl MMER et le Parc Naturel. Il faut accentuer l'attrait des jardins existants par des aménagements didactiques et d'accueil du public. Le réseau pourrait très bien se développer à terme sur les 4 communes du Parc. A terme, certains proposent d'associer le secteur économique comme les entreprises privées d'aménagement de jardins. 42 horticulteurs ont été répertoriés sur le territoire du PNBM. Une question importante qui doit être débattue dans cette fiche est l'avenir du jardin des plantes de Pitet et sa gestion. Depuis l'année dernière, les visites sont gratuites. La gestion est lourde pour le Parc. La propriété est privée (Mr Depret de Pitet) Le réseau Apis jardins est repris sur une carte en ligne. Des panneaux seront installés devant chacun des jardins avec des conseils et informations mais des animations sur site devront être développées par ce réseau.
--	---



Lot 1 : Réalisation d'un programme de développement du saule sur le territoire communal

Cette fiche projet reprend principalement ce que prévoit la fiche projet du GAL. Il faudrait bien mettre en évidence ce que cette fiche peut apporter de particulier dans l'ensemble du projet :

Les acquisitions de terrains pour des cultures de saules ainsi que la création d'un lieu de stockage sont à prévoir.

Thomas Gentil du PNBM devrait être associé pour le choix des terrains pour la culture du saule afin de ne pas dénaturer des terrains intéressants point de vue biodiversité.

Cette fiche devra être phasée en fonction de l'avancement de la fiche projet du GAL qui s'étalera sur 4-5 ans.

Des liens doivent aussi être faits avec les fiches d'aménagements d'espaces publics, d'entrées de village, etc...

L'aspect entretien des saules têtards, symbole fort de la région et du PNBM doit être ajouté à cette fiche projet.

L'acquisition de matériel adéquat pour favoriser des entretiens mécanisés, voire développer une filière biomasse doit être prévue. Cette fiche projet pourrait inclure en plus un vaste programme de plantations de haies : 50 km de haies le long des

	chemins et parcelles. Ceci permettrait aussi d'alimenter une éventuelle filière énergétique via la biomasse. Concernant cette dernière idée, faudra-t-il créer une nouvelle fiche projet. Le porteur serait la Commune car on pourrait déjà commencer par le mètre communal. Le porteur de cette fiche projet devrait être la MMER qui a déjà la fiche GAL. En partenariat bien sûr avec la Commune et le Parc ainsi que la région wallonne et Gembloux.
Lot 1 : Programme d'actions et d'équipements pour lutter contre le ruissellement, les coulées de boue et les inondations	Des chantiers ont déjà été réalisés. Il en reste quelques-uns. Il suffit maintenant de localiser les derniers chantiers à réaliser et d'estimer leur réalisation. Une fiche du GAL concernant l'agriculture et la biodiversité pourrait être utilisée pour approcher cette problématique auprès des agriculteurs. Il ne faut pas multiplier les intervenants auprès du monde agricole. Le porteur est la commune de Braives.
Lot 1 : Aménagement du cœur de village à Ciplet	Le porteur est la commune de Braives. Cette fiche a été reprise en lot 1 car en lien avec des priorités de création d'une maison de village. La voirie sera aussi refaite avec un aménagement de voie lente. Voie lente qui participera à l'installation sur le territoire d'un réseau complet de type RAVeL sur l'ensemble des villages de l'entité. Certains craignent de voir certains sentiers bétonnés. Il faudra en partie passer par là. Des solutions techniques (bi-bandes, ...) doivent permettre d'éviter des coulées de boues et/ou une trop grande

	imperméabilisation des sols. A chaque aménagement, il faut pouvoir y porter un regard « pro-nature » pour y aménager un maximum choses visant la sauvegarde ou le développement de la nature.
Lot 2 : Application d'une charte durable lors d'organisation d'évènements	Il faut ajouter la création d'un stand qui pourrait être installé durant ces événements sur le thème de l'éco-consommation et la gestion des déchets. Il serait intéressant d'ajouter la possibilité d'un éco-label pour les associations qui jouent le jeu. La Commune pourrait apporter l'aspect « carotte » en subventionnant de manière préférentielle les associations qui respectent une charte, le guide.  La commune est porteuse de cette fiche projet
Lot 2 : Valorisation du patrimoine historique braivois	Le porteur de cette fiche serait le GP « Patrimoine ». Des liens sont à faire avec le GP « Patrimoine et paysage » au Parc Naturel. L'implication des citoyens est important dans cette fiche projet. L'idée principale est d'avoir un comité actif de base qui entretient, valorise des éléments du Patrimoine par l'introduction de dossiers PPPW. Par l'organisation et/ou la participation à des événements ponctuels. On a cité également les vieux métiers comme étant un patrimoine non négligeable et encore présents sur la commune (forgeron, charron, vanniers, ...). La chanterie de coq de Braives est également citée comme patrimoine folklorique en danger. Une thématique a été ajoutée dans cette fiche qui demandera aussi un investissement citoyen important : la création d'une bibliothèque virtuelle qui permettra dans un premier temps de sauvegarder des éléments écrits, filmés, photographiés, peints, du patrimoine historique et folklorique du grand Braives. La commune annonce que le comité de village de Cipllet en partenariat avec la MMER compte revaloriser la statue de la boteresse de Cipllet (place de l'Europe). Il compte répondre à l'appel à projet « vis mon village » pour financer cette action. Le village de Pitet compte rentrer un dossier de reconnaissance comme « plus beau village de Wallonie ».
Lot 2 : Appropriation de la charte paysagère du PNBM	La commune aurait aimé avoir les éléments pertinents le plus tôt possible afin de les intégrer dans le RCU. Actuellement le Parc est toujours en phase d'enquête. Invitation est faite à tous de répondre via le lien suivant : http://www.pnbm.be/paysages/wakka.php?wiki=InformationsPrealables Il est proposé de mettre ce lien sur le site de la Commune. La création d'un outil « Webgis » est supprimé de la fiche projet. Le Parc pourrait être le porteur de projet de cette fiche projet.

Lot 2 : Valorisation de la Chaussée romaine	Le porteur de cette fiche projet est la Commune. Aménager des panneaux d'infos sur cette voie n'est pas bien vu par les membres de la CLDR. (Vu le nombre déjà important de panneaux sécurité). Il est difficile de prédire aujourd'hui l'avenir « patrimonial » de cette ancienne voie romaine. Les premières actions pourraient déboucher sur une mise en valeur des tumuli de la Commune (Avennes et les campagnes de Brivioulle)
Lot 2 : Aménagement des entrées de village pour renforcer leur identification	Pas de remarques Le porteur est la commune de Braives
Lot 2 : Aménagement de l'entrée de Braives	Il sera difficile d'avoir des aménagements de traversées piétonnes sur la nationale. Le projet sera dépendant des accords et du financement par la région wallonne. Le porteur de projet est la commune.
Lot 2 : Utilisation des outils du (futur) CoDT dans la politique d'aménagement du territoire communal	Cette fiche projet est reproposée en lot 3 et une partie dans la fiche sur l'appropriation de la charte paysagère. Il s'agira d'attendre certaines opportunités pour faire ce travail. Le porteur de projet est la commune.
Lot 2 : Sauvegarde et valorisation de chemins creux	Lors de ce dernier Groupe de travail, il a été proposé de remonter cette fiche projet du lot 3 en lot 2 : « Sauvegarde et valorisation de chemins creux » Le Parc a déjà fait un gros travail d'inventaire et de proposition de plans de gestion de ces chemins. La Commune sera le porteur de projet de cette fiche en partenariat avec le PNBM.

Les fiches projet sont validées avec les différents commentaires repris ci-dessus.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Vincent Legrand

*Pour toutes remarques concernant ce compte rendu, adressez-vous à
Vincent Legrand – Fondation Rurale de Wallonie
v.legrand@frw.be – 019/ 589 321*